



Technicien supérieur systèmes et réseaux

- Alternance
- Initial
- BAC+2**
- RNCP Niveau III
- Éligible CPF

A F I P

Établissement
d'enseignement
supérieur privé



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des professionnels capables de :

- Assurer la mise en exploitation, le suivi, la sécurisation et l'optimisation du système informatique dans une PME/PMI, dans une unité décentralisée d'une grande entreprise ou d'une administration ;
- Faire évoluer les ressources nécessaires à la production attendue du système d'information de l'entreprise (infrastructures réseaux, serveurs et systèmes d'exploitation, bases de données, applications transverses et applications métier.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour accéder à la formation, le participant doit être titulaire du baccalauréat, de préférence scientifique ou technologique.

Qualités du candidat attendues

- Capacité d'adaptation à des situations de travail variées, méthode, capacités d'abstraction, facilités d'écoute, qualités relationnelles ;
- Une pratique de l'anglais à l'écrit et à l'oral est souhaitable.

Admission sur dossier et entretien de motivation.

MODALITÉS D'ACCÈS

En alternance :

- Salarié en contrat ou période de professionnalisation
- Salarié au titre du plan de formation de l'entreprise

Possibilité d'individualisation de parcours (nous consulter).

Cette formation est éligible au CPF.

VAE : nous consulter.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'AFIP propose les formations suivantes :

- Administrateur d'infrastructures systèmes et réseaux (BAC+4)
- Expert en ingénierie des systèmes et réseaux (BAC+5)

Ailleurs :

- Licence dans les métiers de l'informatique
- École d'ingénieur

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation peut être suivie uniquement en alternance.

En alternance :

- 910 heures de formation réparties sur 18 mois
- Les périodes en entreprise se substituent au stage obligatoire

Moyens pédagogiques :

- Séances de formation en salle
- Exposés théoriques
- Études de cas concrets
- Ateliers et laboratoires
- Réseaux informatiques et logiciels professionnels

Encadrement :

- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière ;
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Suivi pédagogique et évaluation

- Évaluation des acquis tout au long de la formation au travers de contrôles sur table, de mises en situation, de dossiers à réaliser.

Validation du parcours selon modalités d'examen (voir au dos)

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Postes généralement occupés en société de services informatiques ou dans un service informatique intégré :

- Technicien d'exploitation ;
- Technicien réseaux ;
- Analyste d'exploitation ;
- Responsable d'exploitation ;
- Administrateur système et réseau.

CONTENU

TECHNICIEN SUPÉRIEUR SYSTÈMES ET RÉSEAUX

La formation est composée en modules correspondant aux compétences visées. Tout au long de la formation, le stagiaire sera amené à créer et produire divers projets afin de mettre en œuvre les connaissances acquises.

EXPLOITER ET ADMINISTRER LES POSTES DE TRAVAIL, LES SERVEURS ET LES RÉSEAUX

- Installer et configurer un poste de travail
- Installer et configurer un serveur
- Exploiter et gérer le réseau local
- Exploiter et gérer les infrastructures de télécommunications
- Assister, conseiller et former les utilisateurs
- Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique

EXPLOITER ET ADMINISTRER LES SERVICES FOURNIS PAR LA PRODUCTION INFORMATIQUE

- Mettre en œuvre et exploiter les applications collaboratives
- Mettre en œuvre et exploiter une base de données et manipuler les données
- Mettre en œuvre et exploiter une application métier
- Mettre en œuvre la protection du système d'information
- Administrer et maintenir en conditions opérationnelles les services fournis par la production informatique

PROPOSER ET INTÉGRER DES SOLUTIONS POUR L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME INFORMATIQUE

- Gérer un projet simple en informatique
- Communiquer par écrit avec les utilisateurs et les professionnels de l'informatique
- Communiquer oralement avec les utilisateurs et les professionnels de l'informatique
- Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service avec les utilisateurs de l'informatique
- Évaluer et proposer une ressource informatique répondant à des besoins nouveaux
- Réaliser l'intégration d'une ressource informatique
- Participer à l'amélioration de la qualité de service et contribuer à la continuité informatique
- Assurer la veille technologique en prenant en compte l'environnement métier

VALIDATION ET MODALITÉS D'EXAMEN

Validation :

Titre professionnel de niveau III « Technicien(ne) Supérieur(e) Gestionnaire Exploitant(e) de Ressources Informatiques »
Parution au JO du 09/12/2013, inscrit Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Modalités d'examen :

Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation ;
- un Dossier Professionnel (DP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises ;
- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse » ;
- un entretien avec le jury.

Le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat dispose ensuite de cinq ans, à partir de la date d'obtention du premier CCP, pour capitaliser tous les CCP, à condition que le titre soit maintenu par le ministère chargé de l'emploi. Après obtention de tous les CCP constitutifs du titre, le jury peut, s'il le souhaite, convoquer le candidat à un nouvel entretien.



AFIP

AFIP - 111 rue du 1^{er} mars 1943 - BP 71062 - 69613 Villeurbanne cedex - www.afip-formations.com
TEL : 04 78 37 81 81 - FAX : 04 78 37 56 48 - contact@afip-formations.com

SARL GEC - capital social : 7 623€ - N°SIRET : 432 613 131 00023 - RCS de LYON - Code NAF/APE 8559 A

